

***Association canadienne des paraplégiques
(Manitoba) Inc.***

***Énoncé de mission:
Aider les personnes qui ont une lésion médullaire ou une autre
incapacité physique à devenir autonomes et autosuffisantes et à
participer pleinement à la vie de la société.***

Rapport annuel 2010-2011

On peut consulter la version anglaise à: www.cpamanitoba.ca
English version available at: www.cpamanitoba.ca

***Nature et objectifs de l'Association canadienne des paraplégiques
(Manitoba) Inc.***

L'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) est un organisme sans but lucratif qui représente les Manitobains et les Manitobaines ayant une lésion médullaire. Responsable devant ses membres, qui comptent des personnes vivant avec une lésion médullaire, leurs familles et leurs défenseurs, l'Association emploie un personnel professionnel, a recours à des bénévoles dévoués et encourage les efforts d'entraide pour réaliser sa mission.

Services de base de l'ACP

Au plan opérationnel, l'ACP (Manitoba) s'acquitte de sa mission par la mise en œuvre de son plan directeur de services de réadaptation et la prestation de six services de base. Ce plan directeur est axé sur quatre grandes phases de transition : Rétablissement et réadaptation dans un hôpital d'intervention précoce; Réintégration : Prestation de services communautaires lors du retour à la maison; Participation à la communauté et croissance personnelle; et Continuité : soutien continu tout au long de la vie.

Conseils en matière de réinsertion sociale

Des services professionnels de conseils en matière de réinsertion sociale aident les personnes médullolésées à retrouver une vie autonome au sein de leur collectivité. L'ACP leur offre un soutien continu, de l'information, des liens avec la collectivité et un suivi.

Coordination des services

Un encadrement tout à fait particulier assure la coordination générale du processus de réadaptation, allant du moment de la blessure jusqu'à la période de réinsertion sociale.

Services d'orientation professionnelle et d'emploi

Ces services aident les blessés médullaires à cerner leurs aptitudes professionnelles et à obtenir un emploi qui correspond à leurs valeurs, compétences, habiletés et intérêts.

Soutien des pairs

« Quelqu'un qui est passé par là » peut servir de mentor et de modèle de comportement à émuler, afin d'encourager d'autres personnes médullolésées et les soutenir dans leurs efforts de surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées.

Services de représentation communautaire

L'ACP vise à créer une société fondée sur l'inclusivité. Ses efforts portent sur l'identification et la réduction des obstacles à la pleine participation communautaire des personnes handicapées. Elle cherche à remplir cette dimension de sa mission en collaborant avec d'autres personnes et organismes et en faisant preuve de leadership en matière de prévention.

Services d'information

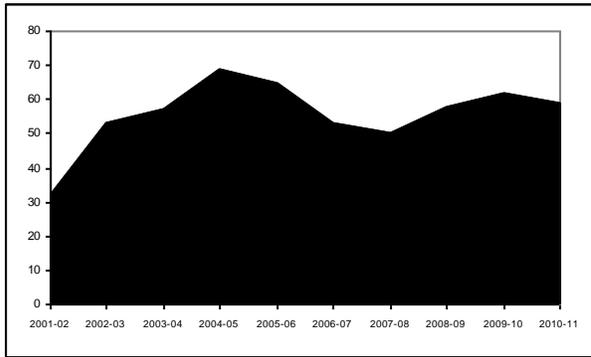
L'ACP offre des renseignements détaillés et pertinents aux personnes concernées : blessés médullaires, membres de leurs familles, employeurs, organismes communautaires, sociétés d'assurance et gouvernements.

Qu'est-ce qu'une lésion médullaire?

Une lésion médullaire est une blessure de la moelle épinière, qu'elle soit le résultat d'un traumatisme physique ou d'une maladie. La moelle épinière est le tissu nerveux contenu dans le canal rachidien qui relie le cerveau aux autres parties du corps. En temps normal, ce tissu ne peut pas se régénérer et c'est pourquoi une lésion de la moelle épinière est dite permanente.

- Une personne ***paraplégique*** souffre d'une paralysie des membres inférieurs et d'une partie du torse.
- Une personne ***tétraplégique*** souffre en plus d'une paralysie complète ou partielle des mains et des bras, en raison d'une lésion médullaire dans la région du cou.

Nouveaux blessés médullaires



59 nouveaux blessés médullaires entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011. Parmi ceux-ci :

- 29 présentaient une lésion d'origine traumatique, 28 une lésion d'origine non traumatique*
 - 33 étaient des paraplégiques, 25 des tétraplégiques*
 - 15 présentaient une lésion complète, 37 une lésion incomplète*
 - 16 étaient âgés de 35 ans et moins, 41 âgés de 35 ans et plus
 - 47 étaient des hommes, 12 des femmes
 - 50 patients étaient des non-Autochtones, 9 des Autochtones.
- * (certaines données ne sont pas disponibles)

Produits - Services à la clientèle

Le système informatisé de gestion de cas de l'ACP permet d'assurer le suivi des activités des programmes (produits). Les indicateurs ci-dessus sont dérivés de diverses analyses de ces produits. Le personnel des services de réadaptation a dressé le tableau suivant des 13 615 prestations de services à 536 clients en 2010-2011.

Tableau - Services à la clientèle

Type de service	Nombre de services fournis	% de l'ensemble des services fournis
Logement	1 499	11 %
Besoins particuliers de certains clients	20	0,5 %
Éducation (orientation professionnelle)	1 364	10 %
Emploi (orientation professionnelle)	1 070	8 %
Offre de matériel et de fournitures	831	6 %

Soutien fourni aux membres de la famille et à d'autres personnes importantes	368	3 %
Services d'ordre financier	833	6 %
Santé et mieux-être	3 233	24 %
Questions juridiques	168	1 %
Récréation et loisirs	227	2 %
Sexualité	83	0,5 %
Aide à la vie autonome	176	1 %
Transport	327	2 %
Coordination des services généraux et assurance de la qualité	3 417	25 %
TOTAUX :	13 615	100 %

Produits - Services d'information

George Tatryn, webmestre, s'occupe de la maintenance du site Web de l'ACP (Manitoba) www.cpamanitoba.ca. En plus des renseignements affichés sur son site Web, l'ACP diffuse de l'information par l'entremise de publications diverses, notamment :

- *ParaTracks* (bulletin d'information provincial – conception graphique et mise en page : Mike Nickle).
- Le guide *Life after Spinal Cord Injury*.
- Le guide *Life after Spinal Cord Injury for Incomplete Spinal Cord Injuries*.
- *Guide to Pressure Ulcer Prevention*, guide de prévention des plaies de pression.
- Le livre pour enfants *So Dad uses a Wheelchair*.
- Le livre *Life Interrupted: For Youth with Spinal Cord Injury and Their Families*.
- STEP-UP - Programme d'information et de formation sur la prévention des plaies de pression.
- Brochures, articles, vidéos sur divers sujets ayant trait aux lésions médullaires.

Produits - Représentation communautaire

En plus de la prestation habituelle de services à sa clientèle, l'ACP a participé à une vaste gamme d'activités de représentation communautaire en 2010-2011. Cette participation contribue à l'échange d'information pertinente sur des questions prioritaires, afin d'encourager la pleine participation des personnes médullolésées à la vie de la communauté.

Au nombre de ses activités de représentation communautaire, il y a les suivantes :

- Comité consultatif de la Ville de Winnipeg sur l'accessibilité;
- Comité consultatif sur la politique relative au service de transport adapté Handi-Transit;
- Comité consultatif sur les permis de stationnement;
- Comité provincial de recherche de solutions;
- Comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires;
- Participation au conseil d'administration de l'organisme Ten Ten Sinclair Housing Inc.;
- Hôpital de réadaptation du Centre des Sciences de la santé – Équipe de gestion du programme Lésions médullaires;
- Comité conjoint, composé de membres du gouvernement et de la collectivité, sur les questions d'emploi et d'aide au revenu des personnes handicapées;
- Participation à la coalition Barrier-Free Manitoba;
- Prestation de ressources de réadaptation aux citoyens, aux gens de la communauté et du milieu des affaires, etc.
- Désignation de conférenciers et de conférencières pour adresser la parole aux élèves dans les écoles et devant divers organismes communautaires;
- Participation au Disability in Emergency Management Network (réseau communautaire de participation de personnes handicapées aux mesures et interventions d'urgence);
- Assemblée des chefs du Manitoba;
- Behavioural Health Foundation of Manitoba;
- Centre pour autochtones;
- Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances;
- Employeurs individuels;
- Office régional de la santé de Winnipeg – Comité sur le traitement des plaies.

Rapport du président et du directeur général

L'Association a terminé l'année en affichant un bilan financier positif, ce qui lui permettra de poursuivre avec succès les programmes existants. Au cours de la dernière année, l'accent a été mis sur la prestation de services à l'échelle provinciale et nationale. Au cours de l'exercice 2010-2011, les trois initiatives stratégiques visant à rehausser l'image de l'Association auprès du grand public, favoriser l'expansion de nos services et accroître notre professionnalisme ont progressé considérablement.

Les efforts visant à rehausser l'image de l'Association ont donné lieu à de nouvelles activités de sensibilisation du public. Le gouvernement du Manitoba a déclaré le mois de mai Mois de la sensibilisation aux lésions de la moelle épinière. La mise en œuvre de la nouvelle activité dénommée « Chair Leader » a constitué un moment marquant des efforts de sensibilisation de la population. Dans le cadre de cette activité, quatre personnalités bien connues de la région ont chacune été jumelées

avec un membre de l'ACP avec lequel elles ont passé la journée. Au cours d'une conférence de presse en fin de journée, ces quatre personnalités ont fait part de leur expérience concrète d'utilisation d'un fauteuil roulant ou d'une autre aide à la mobilité pour se déplacer.

La prestation de services clés s'est poursuivie et a continué de s'accroître, afin de venir en aide aux Manitobains et Manitobaines médullolésées. La mise en œuvre de l'accord "Going Forward Together: Government of Manitoba's Contribution to Spinal Cord Injury Leadership in Manitoba" s'est poursuivie pour une deuxième année consécutive. Grâce à cet accord, l'embauche de deux conseillères additionnelles en réadaptation pour une deuxième année a permis d'accroître la capacité de l'Association de répondre à la demande de services. Le comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires a obtenu la totalité du financement annuel nécessaire à la poursuite de projets de recherche innovateurs portant sur les lésions médullaires. Dans le cadre de notre initiative de développement urbain, l'Association a progressé dans son évaluation des besoins propres aux Autochtones médullolésés. Un deuxième membre du personnel de réadaptation demeure affecté aux Services aux Autochtones, ce qui permet d'accroître la prestation de nos services à cette tranche de la population.

Le professionnalisme fait partie intégrante de nos activités. L'importance d'offrir de la formation aux membres du personnel se reflète par une augmentation marquée de l'enveloppe budgétaire réservée à la formation du personnel. Cela a permis au personnel d'avoir davantage accès à du matériel éducatif et à des sessions de formation, ce qui a pour effet d'améliorer la qualité des services offerts à nos membres.

Le bureau national de l'ACP a revu ses priorités et accru sa participation dans la coordination des associations provinciales et l'appui qui leur est accordé en vue d'élaborer un processus d'évaluation uniforme de la prestation de services. L'ACP Manitoba cherche à affiner ses critères d'évaluation et est reconnue comme étant un leader dans ce domaine dans l'ensemble de la fédération des associations provinciales. Nous jouons un rôle de premier plan dans l'établissement de méthodes d'évaluation des résultats et de collecte de données

Les succès que nous avons connus au cours de la dernière année, nous les devons au dévouement de nombreuses personnes qui nous aident à remplir notre mission. Par exemple, nos bailleurs de fonds fournissent le soutien financier nécessaire pour continuer à offrir les services dont nos membres ont besoin. Notre conseil d'administration, constitué de bénévoles, a consacré temps et énergie pour prendre en compte les préoccupations de nos clients et y répondre. Leur engagement a permis d'établir et de prioriser les orientations de l'Association. Enfin, grâce au travail dévoué et à la compassion des membres de notre personnel, ainsi qu'à leur gestion efficace de nos ressources, nous avons pu assurer l'éthique constante de la prestation de nos services. Nous vous remercions tous et toutes pour la compréhension et l'attention dont vous faites preuve. C'est grâce à votre contribution que l'Association a pu relever de manière plus productive les défis de l'année qui vient de se terminer.

Il reste encore des défis à relever et plusieurs besoins attendent d'être comblés. Grâce à la mise en œuvre continue de projets innovateurs et de services de qualité, et à l'amélioration de la prestation de nos services, l'ACP Manitoba est bien positionnée pour répondre aux besoins de sa clientèle au cours des années à venir.

– *John Wallis et Ron Burky*

***Conseil d'administration de l'Association canadienne des paraplégiques
(Manitoba) 2010-2011***

Patti Bonas*
Art Braid* – *comité de direction*
Pauline Day
Corrine Deegan*
D^{re} Karen Ethans
Ron Fortier
Jeannette Gougeon
Ernie Hasiuk – *ancien président*
Bill Neill
Leonard Steingarten*
Adam Terwin – *trésorier*
Tim Toor
Lynda Walker
John Wallis – *président*
John Wyndels* – *vice-président*
JoAnn Young

***Personnel de l'Association canadienne des
paraplégiques (Manitoba)***

Ron Burky – directeur général
Darlene Cooper – directrice des Services de réadaptation
Adrienne Conley – adjointe de direction
John Powell – agent comptable
Greg Winmill* – conseiller en réadaptation
Maria Cabas – conseillère en réadaptation
Laurence Haien – principal conseiller en réadaptation
Scott Coates* – conseiller en réadaptation
Maureen Sullivan – conseillère en réadaptation
Willie Ducharme – coordonnateur de projets
Gail Burnside – conseillère en réadaptation
**paraplégique ou tétraplégique*

Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.
États financiers résumés
au 31 mars 2011

Situation financière

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Actif		
Encaisse	295 785 \$	247 126 \$
Comptes clients	44 982 \$	34 062 \$
Frais payés d'avance	11 469 \$	13 142 \$
Immobilisations	4 677 \$	8 139 \$
Actif en fiducie	1 088 304 \$	353 700 \$
	1 445 217 \$	656 169 \$

Passif et actif net

Compte fournisseurs et charges à payer	21 463 \$	14 377 \$
Indemnités de vacances à payer	34 560 \$	33 765 \$
Recettes reportées	64 514 \$	37 813 \$
Fonds détenus en fiducie	52 632 \$	52 316 \$
Passif en fiducie	1 088 304 \$	353 700 \$
Actif net		164 198
	183 744 \$	\$
	1 445 217 \$	656 169 \$

Rapport du vérificateur indépendant

Aux membres de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

Les états financiers condensés ci-joints, qui constituent un abrégé de la situation financière de l'Association au 31 mars 2011, ainsi que l'état sommaire des opérations et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ont été établis à partir des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2011. Dans notre rapport du 2 juin 2011, nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers, qui ne contiennent pas tous les renseignements requis pour leur présentation par les règles comptables généralement admises au Canada. La lecture des états financiers résumés ne saurait se substituer à la lecture des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

Responsabilité de la direction de l'Association par rapport aux états financiers résumés

La responsabilité de préparer un résumé des états financiers vérifiés incombe à la direction de l'Association.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810 – *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*

Opinion

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints, établis à partir des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2011, constituent un résumé fidèle de ces états financiers. Nous exprimons toutefois une réserve par rapport à ces états financiers, étant donné qu'il ne nous a pas été possible de vérifier de façon satisfaisante si les revenus provenant de dons ont tous été comptabilisés. L'opinion formulée avec réserve indique que, à l'exception du fait qu'il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si les revenus provenant de dons ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

DELOITTE et TOUCHE LLP
Comptables agréés
Winnipeg (Manitoba)
le 2 juin 2011

Recettes, dépenses et actif net

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Recettes		
Subventions et recettes prévues aux contrats		
Province du Manitoba	262 800 \$	261 600 \$
Santé Canada	82 500 \$	82 500 \$
Centraide Winnipeg	124 350 \$	121 896 \$
Office régional de la santé de Winnipeg	57 897 \$	57 897 \$
Commission des accidents du travail	20 000 \$	20 000 \$
Subventions de projets	5 718 \$	10 880 \$

par le Bureau national de l'Association canadienne des paraplégiques Manitoba Paraplegia Foundation Inc.	5 000 \$	5 000 \$
Fondation Rick Hansen	783 \$	20 700 \$
Programme STEP-UP	25 000 \$	25 844 \$
	584 048 \$	606 317 \$

Services rémunérés— SAPM et autres	10 000 \$	10 000 \$
Divers	38 965 \$	23 043 \$
Recouvrement de matériel et frais de formation payés au nom des paraplégiques ou par ceux-ci	27 333 \$	44 472 \$
Total des recettes	660 346 \$	683 832 \$

Dépenses

Programme des services de réadaptation		
Amortissement	3 462 \$	4 796 \$
Salaires et dépenses	435 644 \$	446 987 \$
Aide professionnelle	27 333 \$	44 472 \$
Programme de représentation et d'information	124 361 \$	150 003 \$
Total des dépenses	590 800 \$	646 258 \$

Excédent des recettes sur les dépenses découlant des activités poursuivies	69 546 \$	37 574 \$
--	------------------	-----------

Transfert de fonds à la Manitoba Paraplegia Foundation Inc.	(50 000 \$)	(70 000 \$)
---	--------------------	-------------

Excédent des recettes sur les dépenses	19 546 \$	(32 426 \$)
---	------------------	-------------

Actif net au début de	164 198 \$	196 624 \$
-----------------------	-------------------	------------

l'exercice		
Actif net à la fin de		
l'exercice	183 744 \$	164 198 \$

Les personnes intéressées peuvent obtenir un ensemble complet des états financiers et le rapport détaillé des vérificateurs en s'adressant à l'Association.

Rapport du trésorier

Au nom du conseil d'administration, je suis heureux de souligner que l'Association continue d'équilibrer son budget et que l'exercice 2010-2011 s'est terminé par un excédent de 69 546 \$ des recettes sur les dépenses. Après un transfert de 50 000 \$ à la Manitoba Paraplegia Foundation Inc., l'excédent des recettes sur les dépenses s'établissait à 19 546 \$.

Les revenus demeurent très semblables à ceux de l'année précédente. Dans l'ensemble, le total des recettes a diminué légèrement de 23 486 \$. Des différences importantes sont à noter : 19 770 \$ de la Fondation Rick Hansen, 17 139 \$ en recouvrement de frais et une augmentation de 12 841 \$ au chapitre des dons. D'autres variations mineures dans le financement rendent compte de la différence.

Les dépenses ont diminué de façon concomitante à la légère diminution des recettes. Dans l'ensemble, les dépenses ont diminué de 17 215 \$, en raison surtout d'une diminution des frais de consultation et d'évaluation nationale. Le reste des dépenses est demeuré stable par rapport à l'année précédente.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'égard de nos bailleurs de fonds, membres et donateurs pour le soutien continu qu'ils offrent aux programmes et aux services de notre organisme.

Je tiens à remercier notre agent comptable, John Powell de son dévouement et assiduité au travail, de même que le cabinet de comptables Deloitte et Touche LLP pour avoir préparé les états financiers vérifiés de notre Association.

– Adam Terwin, trésorier

En plus des bailleurs de fonds mentionnés ci-dessus, l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) tient à remercier ses autres donateurs et organismes subventionnaires, y compris les personnes et organismes suivants :

*Anonyme
Frank Borowski
Arthur Braid
Randy Colbert
Corrine Deegan
Greg Erlendson
Keith G. Collins Ltd.
Derek Legge et Kay Stewart*

*Paul MacDonald
Audrey McIlraith
Barbara Millward
Jim Richardson
Arnold et Orpha Schryvers
Centre de recherché sur les lésions médullaires (Univ. du Manitoba)
Calvin Sinclair
Harold Swalwell
June Thomson*

Recherche

Par l'intermédiaire de la Manitoba Paraplegia Foundation Inc., l'ACP investit des fonds dans la recherche de nouveaux traitements et de la guérison des lésions médullaires. L'ACP soutient également la recherche dans ce domaine en participant activement au comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires, ainsi qu'à la campagne « Rouler vers demain » de Rick Hansen, et en informant ses clients et membres des possibilités de participation à la recherche.